Parents d'élèves Infos

Toute l'actualité éducative de vos enfants

#5 - Août 2014

Edito

Madame, Monsieur, cher parent,

Après un an et demi de concertation et de travail commun, **la réforme des rythmes scolaires entre en application**. Ce moment important pour nos enfants doit être l'occasion de poursuivre notre démarche visant à mieux adapter le temps scolaire à leurs rythmes de vie, à permettre au plus grand nombre d'accéder à des activités ludiques et éducatives et à renforcer les liens entre toutes les structures gargeoises travaillant pour ces jeunes.

Nous tenons ici à exprimer tous nos remerciements à tous ceux, parents, enfants, enseignants, employés communaux, associations, qui ont participé à l'élaboration de cette réforme. Nous pouvons être fiers que Garges-lès-Gonesse ait su faire prévaloir l'intérêt de l'enfant et la mise en place d'activités gratuites et de qualité.

Comme tout nouveau projet, celui-ci nécessitera du temps pour se mettre pleinement en place. Nous faisons confiance à l'esprit de dialogue et de concertation qui a primé jusqu'à présent pour résoudre les inévitables problèmes logistiques qui se poseront.

La commune et ses personnels ont mis en place d'importants moyens (recrutements, formations, valorisation des agents,…) pour le succès de cette réforme, et procédera bien évidemment avec vous à son évaluation et à son amélioration tout au long de l'année.

Nous vous rappelons que **les ateliers périscolaires de 15h30 à 16h30 sont gratuits et ouverts à tous sur inscription**. Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant, vous avez jusqu'au vendredi 29 août pour le faire en vous rendant en Mairie. Après cette date, vous pourrez inscrire votre enfant pour une participation aux ateliers à compter du lundi 3 novembre 2014.

Vous trouverez dans les pages suivantes toutes les informations sur les activités auxquelles auront accès vos enfants. N'hésitez pas à vous rapprocher du service enfance en mairie, de votre directeur d'accueil de loisirs ou directeur d'école pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Maurice Lefèvre
Maire de Garges-lès-Gonesse

Marie-Claude Lalliaud
1er Adjoint au Maire

Ahmed-Latif GLAM
Conseiller municipal délégué à l'Enfance, au Scolaire et au Programme de Réussite Éducative

GARGES Forte & fière
La réussite éducative pour tous

Présentation de la nouvelle semaine de votre enfant

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil du matin de 7h30 à 8h30	Accueil du matin de 7h30 à 8h30	Accueil du matin de 7h30 à 8h30	Accueil du matin de 7h30 à 8h30	Accueil du matin de 7h30 à 8h30
8h30 – 11h45	8h30 – 11h45	8h30 – 11h30	8h30 – 11h45	8h30 – 11h45
Pause déjeuner				
13h30 – 15h30	13h30 – 15h30		13h30 – 15h30	13h30 – 15h30
15h30 – 16h30	15h30 – 16h30		15h30 – 16h30	15h30 – 16h30
Accueil du soir jusqu'à 18h30	Accueil du soir jusqu'à 18h30		Accueil du soir jusqu'à 18h30	Accueil du soir jusqu'à 18h30

Accueil du matin, pause déjeuner et accueil du soir **(Payant, sur inscription)**

Horaires des écoles

TAP (Temps d'Activités Périscolaires) : **Ateliers éducatifs gratuits, sur inscription**

Présentation des ateliers

Chaque enfant aura un parcours pédagogique de 4 activités différentes par semaine, parcours qui changera à chaque période de vacances.
Au total, ce sont 20 activités que votre enfant pourra découvrir tout au long de l'année scolaire !

Toutes les activités de vos enfants, conçues pour être ludiques, interactives et sources de découverte, s'inscrivent dans l'une des 7 thématiques suivantes, qui correspondent aux 7 grandes compétences que doivent acquérir vos enfants pendant leur scolarité.

Langue française

Exemple : « Au pays des marionnettes » proposé à l'école maternelle Jaurès, avec des discussions et des débats par marionnette interposée pour favoriser la prise de parole et la maîtrise de la langue.

Langue vivante étrangère

Exemple : « Food and fun », proposé dans toutes les écoles élémentaires de la Ville, où les enfants construiront des personnages, des dessins et au final une bande dessinée sur le thème de l'alimentaire en langue anglaise.

Mathématiques, scientifique, technologique

Exemple : « Le médico-légal, c'est génial », proposé à l'école élémentaire Anatole France, où les enfants feront l'apprentissage de méthodes et de connaissances scientifiques au service d'une enquête policière.

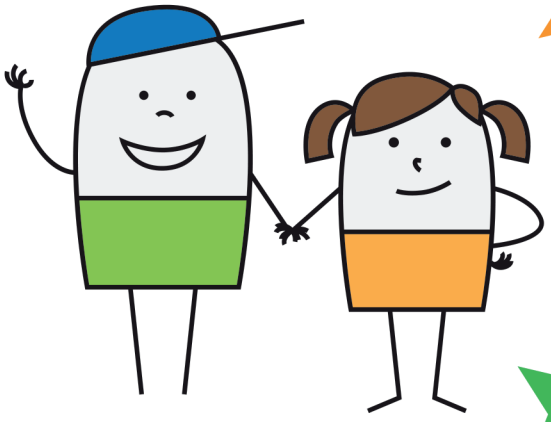

Technologie de l'Information et de la communication

Exemple : « Urban Coders », proposé dans toutes les écoles élémentaires de la Ville où les enfants réaliseront un objet numérique après différents tests et expériences.

Culture humaniste et artistique

4 enseignantes artistiques en danse, théâtre, musique et arts plastiques mises à disposition de chaque école pour des interventions en temps scolaire et périscolaire, avec des expositions, spectacles et festivals conçus par vos enfants.

Compétences sociales et civiques

1 éducateur sportif sur chaque école pour des activités d'éveil. **Exemples :** éveil, motricité, parcours, jeux de ballons, baby gym, baseball, football américain, handball, basketball, ultimate, flag rugby, etc.

Autonomie et initiative

Exemple : « Veli-vélo » à l'école élémentaire Barbusse pour apprendre à vos enfants à utiliser et circuler en vélo en toute sécurité.

Présentation du personnel

Les ATSEM : dotées d'une formation spécifique pour la prise en charge de l'enfant de 0 à 6 ans, elles assureront l'encadrement d'ateliers et seront les adultes référents pour vos enfants tout au long de la journée.

Les animateurs (enfance, jeunesse, centres sociaux) : spécialistes de la mise en place d'activités ludiques et pédagogiques, ils seront en charge de l'encadrement d'ateliers sur les écoles élémentaires sur le temps des TAP et sur les autres moments de la journée (accueil du matin et du soir, pause méridienne).

Les enseignants : garants de la qualité pédagogique et de la continuité éducative entre temps scolaire et périscolaire, ils animeront des ateliers sur la base du volontariat.

Les professeurs d'éducation artistique : spécialistes des disciplines culturelles, ils interviendront sur temps scolaire (CE2 au CM2) et périscolaire (moyenne section – CE1) pour faire profiter vos enfants d'activités en arts plastiques, danse, musique et théâtre. Des expositions et spectacles auront lieu pendant l'année pour que vous puissiez apprécier le travail de vos enfants !

Les associations et prestataires d'animation : dotés de compétences très spécifiques, ils créeront pour vos enfants des ateliers de qualité sur des thématiques nouvelles et originales.

Les éducateurs sportifs : spécialistes de ces activités, ils proposeront à vos enfants des sports d'intérieur et d'extérieur, individuels ou collectifs, à découvrir tout au long de l'année.

Focus sur les TAP*

Un panel d'ateliers aux thèmes variés proposés sur chaque école maternelle et élémentaire.

Un parcours éducatif pour chaque enfant permettant de découvrir des activités différentes chaque jour, dans un cycle construit de vacances à vacances.

En maternelle, **des activités adaptées** à cet âge, privilégiant l'éveil, le temps calme et la détente de l'enfant.

Sur chaque école, **un responsable des ateliers**, le directeur d'accueil de loisirs, aidé d'un animateur référent et du directeur d'école pour toutes les tâches d'organisation, de logistique et de sécurité.

Des ateliers ludiques et interactifs à vocation pédagogique, (un accompagnement spécifique est proposé aux enfants en situation de handicap).

Des activités choisies en fonction du projet d'école et des questionnaires réalisés auprès des enseignants, parents et enfants.

Une équipe d'encadrants aux compétences multiples : ATSEM, animateurs, enseignants, professeurs d'éducation artistique, éducateurs sportifs, personnels des espaces jeunes et des centres sociaux, associations et prestataires d'animation.

Un taux d'encadrement visé de 1 adulte pour 11 à 12 enfants en maternelle et 1 pour 15 à 16 enfants en élémentaire, avec des adaptations en fonction de chaque type d'activité.

*** Temps d'Activités Périscolaires**

Crédits photos : CPP et Jean-Claude Guilloux - Conception : Direction de la Communication - Dossier de production n° 214 177 Juillet 2014 - Impression : Imprimerie Le Réveil de La Marne - RCS : Reims B 442 504 684